ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 72427

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les politiques de prévention en direction des jeunes et de soins délivrés aux toxicomanes. Elle lui rappelle que dans un contexte où le phénomène de consommation des drogues s'accroît : consommation exponentielle de stimulants (cocaïne, ecstasy, amphétamines...) comme du cannabis, pour lequel 60 % des jeunes de dix-neuf ans reconnaissent en avoir consommé, sans compter la consommation préoccupante des drogues dures. Elle lui rappelle également que de nombreux phénomènes de délinquance et d'insécurité sont liés pour une part au trafic de drogues ou aux nuisances qui découlent de cette consommation. Elle lui demande de l'informer d'une part du dispositif arrêté par le Gouvernement pour lutter et prévenir ce phénomène mais également en matière de santé publique de lui dresser le bilan comme les perspectives de la politique de soins en direction des malades toxicomanes (postcures, accueil ambulatoire, évolution budgétaire...).

Données clés

Auteur : Mme Marcelle Ramonet
Circonscription : Finistère (1re circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 72427
Rubrique : Drogue
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 524